



---

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

---

### LA FORMULE 3 D – DOLLARS, DURÉE, DIVERSIFICATION – POUR UNE PLANIFICATION DE RETRAITE RÉUSSIE

**Montréal, 15 janvier 2008** – La planification de la retraite est un exercice délicat qui peut paraître très complexe. En réalité, en appliquant quelques règles simples, le consommateur peut toutefois bien tirer son épingle de jeu. Pour la Banque Laurentienne, la règle d'or est la formule 3 D. La formule 3 D, ce sont les trois dimensions toutes simples – dollars, durée, diversification – nécessaires à une bonne gestion de ses placements en vue de sa retraite.

#### **La formule 3 D : effet multiplicateur**

Les cotisants à un REER le font essentiellement en fonction de l'avenir, mais comme l'avenir est imprévisible, on se prépare à l'éventualité la plus probable. C'est dans cette optique qu'entre en jeu la planification, de façon à s'assurer une rentrée de revenus stable et fiable pour maintenir son niveau ou sa qualité de vie. Afin d'aider le consommateur à s'y retrouver et ne pas oublier d'élément important, trois dimensions sont essentielles à une planification réussie :

- *dollars*, parce que pour faire fructifier ses investissements, il faut d'abord y contribuer;
- *durée*, parce qu'il faut le faire dès maintenant, régulièrement et avec méthode;
- *diversification*, parce qu'avec des véhicules de placement variés, la fluctuation de la valeur du portefeuille est plus stable.

L'effet multiplicateur qui résulte de la combinaison de ces facteurs positionne l'investisseur sur des bases solides et lui offre des perspectives de rendement optimales.

#### **Dollars**

Cotiser, c'est accumuler pour bâtir l'avenir : toute contribution à un REER le fait fructifier, et le fait d'investir un petit montant plus tôt et régulièrement permet de bénéficier de l'effet de levier des revenus réinvestis. En effet, il est plus facile et souvent plus avantageux pour l'investisseur de cotiser de petites sommes de façon régulière que des sommes plus importantes une fois par année. De plus, dès qu'une somme est investie, l'investisseur bénéficie d'un autre avantage : la capitalisation, qui est l'effet obtenu lorsqu'on place une somme dont on réinvestit les revenus qu'elle aura générés, ce qui accélère la croissance du portefeuille.

Par ailleurs, une cotisation régulière est plus commode, s'intègre mieux au budget et constitue une solution adaptée aux besoins de l'investisseur; elle atténue également le choc financier d'un montant considérable investi d'un coup. De plus, une cotisation mensuelle plutôt qu'annuelle, pour le même montant global, offre un rendement à long terme potentiellement supérieur.

Les cotisants oublient souvent que, pour avoir une idée plus juste du coût de la vie au moment de la retraite, il faut transformer les dollars d'un budget actuel en dollars futurs. Lorsqu'on fait l'exercice, par exemple, une paire de jeans qui coûte 50 \$ aujourd'hui, se vendra 90,50 \$ dans 20 ans.

## **Durée**

Toute personne se doit d'enclencher le processus de planification le plus tôt possible, car la décision pourrait être très avantageuse en bout de ligne. C'est pourquoi la Banque Laurentienne a retenu des scénarios pour trois groupes d'âge en fonction des particularités de chacun.

- Le plan d'action pour les personnes de 20 à 34 ans consiste à ouvrir un compte REER et à y cotiser selon ses moyens. Il s'agit essentiellement de démarrer le processus, en adhérant à un plan d'épargne méthodique. Après, il n'y a qu'à le bonifier au rythme de sa croissance financière.
- Dans le cas des personnes de 35 à 49 ans, l'objectif est de bonifier son régime si on y contribue déjà. Si ce n'est pas le cas, il faut l'entreprendre, c'est-à-dire définir ses objectifs de retraite et établir un plan optimal parfaitement adapté à ceux-ci. Dans la mesure du possible, il faut contribuer au maximum en ayant recours à ses déductions REER inutilisées.
- Pour les personnes de 50 à 64 ans, on cherche à augmenter le magot, mais la prudence et la sécurité s'imposent. Règle générale, ce sont les meilleures années de revenus. L'hypothèque est souvent réglée, le temps est donc propice pour investir encore davantage dans son REER.

Par ailleurs, repousser de cinq ans son départ à la retraite diminue la partie de ses revenus à combler par les épargnes personnelles. De cette façon, le REER continue de croître plutôt que de s'amoinrir, et l'investisseur poursuit ses cotisations à son REER, à son fonds de pension et à la RRQ, qui prennent ainsi encore plus d'ampleur. Comme le recours aux épargnes personnelles est moindre pour maintenir le même rythme de vie, l'investisseur dispose de plus de fonds pour ses dépenses personnelles.

## **Diversification**

Comme il est impossible de prédire les performances futures des différents secteurs du marché, la diversification est essentielle pour diminuer le risque global du portefeuille, atténuer la volatilité et bénéficier d'une possibilité de croissance plus importante. La diversification peut prendre diverses formes : selon son profil d'investisseur, ses échéances dans le temps, par région géographique ou par secteur d'activité.

On a recours à la diversification essentiellement pour diminuer le risque. Il faut donc savoir reconnaître les différents risques liés à l'investissement. L'allocation d'actif est l'une des clés à cet effet. Processus de combinaison de différentes classes d'actifs telles les actions, les obligations et les liquidités, l'allocation d'actif sert à définir un portefeuille dans le but d'atteindre les objectifs ciblés. Différentes allocations d'actif performant mieux que d'autres à travers le temps, ce qui justifie l'importance de maintenir un portefeuille diversifié. Plusieurs analyses le démontrent, la diversification permet de combiner une large variété d'investissements dans un portefeuille pour en atténuer la volatilité. Enfin, il importe de considérer sa tolérance au risque

lorsqu'on diversifie. Il faut trouver le mélange d'allocation d'actif approprié après avoir établi ses buts et évalué sa situation financière.

### **Maximiser son potentiel d'épargne**

En adoptant la formule 3 D, l'investisseur met toutes les chances de son côté pour maximiser le rendement de son REER. Chacune des trois dimensions est essentielle, et elles deviennent indissociables lorsque l'investisseur recherche l'effet multiplicateur – ou l'effet de levier – qui fera une véritable différence dans l'atteinte de ses objectifs à long terme et le succès de sa démarche.

### **À propos de la Banque Laurentienne**

La Banque Laurentienne est une institution bancaire œuvrant à travers le Canada qui offre des services financiers diversifiés à ses clients. Se démarquant par l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, elle dessert les particuliers, ainsi que les petites et moyennes entreprises. Elle offre aussi ses produits à un vaste réseau externe d'intermédiaires financiers indépendants, par l'entremise de B2B Trust, de même que des services de courtage en valeurs mobilières via Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec avec le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, elle intervient dans des secteurs ciblés où elle occupe une position enviable. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de près de 18 milliards de dollars, de même que des actifs administrés de plus de 15 milliards de dollars. Fondée en 1846, elle compte quelque 3 300 employés.

-30-

Pour renseignements :

Nora Bouikni  
Conseillère, relations publiques  
Affaires publiques, communications et relations avec les  
investisseurs  
Bureau : 514 284-4500, poste 6379  
[nora.bouikni@banquelaurentienne.ca](mailto:nora.bouikni@banquelaurentienne.ca)